

**Où en est la création dans le domaine des musiques
traditionnelles (d')en France ?
(Note de synthèse au pas de course
en 7 questions-réponses)
par JF Vrod (Cpmtd)**

Novembre 2017

1) Peut-on concilier tradition et création ?

C'est une question récurrente dans l'histoire de l'art où on a souvent bien opposé tradition à création.

On admet généralement que la tradition transmet des objets du passé alors que la création en crée, tout en faisant avec la succession des avant-gardes, table rase du passé ; Les choses se compliquent encore lorsqu'on considère le cas d'un mouvement artistique « revivaliste » qui cherche à revitaliser des formes artistiques du passé. Celui-ci peut-il également prétendre à un geste créatif ? Si la réponse ne fait aujourd'hui aucun doute pour un certain nombre d'acteurs des nouvelles musiques traditionnelles, il convient de préciser les appuis de la création dans ce domaine, qu'ils soient d'ordre historique, artistique ou institutionnel.

2) Existe-t'il une histoire de la création dans ce domaine ?

Arbitrairement et dans un souci de clarté, on considérera que l'avènement du *revivalisme* à la fin des années 60 constitue une véritable bascule historique de ces pratiques musicales, obligeant à les considérer distinctement avant et après mai 68.

Même si on imagine les arts de l'oralité comme plongeant leurs racines dans l'histoire ancienne, ce n'est qu'à partir de la période romantique (tardive en France) qu'on commence à avoir une vision plus concrète de ces expressions. Le texte (chanson, conte, légendaire, mythologie) constitue le principal centre d'intérêt des premiers « chercheurs-compileurs » romantiques. Ces derniers sont poètes, écrivains, linguistes, mais pas musicologues.

Dans cette joyeuse moisson, on insiste sur le caractère ancestral voire national des pièces collectées et sur le fait qu'elles présentent des modèles différents des cultures gréco-latines qui constituent le socle des cultures occidentales.

Notons pour notre propos, que c'est déjà la recherche d'*alternative culturelle* qui motive, pour partie, le premier mouvement intellectuel portant intérêt à ces expressions.

Il faudra attendre les grandes collectes du 20^e siècle pour avoir une vision plus précise du chanteur, conteur ou musicien traditionnel et de son répertoire.

À travers ces études, on comprend également que dans la société traditionnelle ancienne, il n'y pas d' « artiste » au sens où nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire une personnalité inspirée produisant des œuvres singulières apparaissant bien souvent comme des clefs de lecture du monde contemporain ou à venir.

Dans cette communauté collective et autarcique, tout le monde peut chanter,

jouer ou conter, en le faisant généralement au service des autres, rarement à titre purement personnel.

Ce n'est que dans la période la plus récente (après 1914) que l'on voit peu à peu apparaître quelques figures qui commencent à s'individualiser artistiquement, en se distinguant du groupe.

Nombre d'entre elles, tout en continuant à produire des objets artistiques fonctionnels, en repoussent les limites esthétiques, techniques ou expressives. Certaines frôlent même le point de rupture avec leur communauté.

Cette nouvelle posture, au regard de l'histoire de ces musiques, les rapproche de celle de l'artiste d'aujourd'hui.

Le *revivalisme* des années 60, tout en revivifiant ces expressions, marque une vraie rupture dans leur approche. Ce ne sont plus les musiciens paysans qui jouent des bourrées pour leur communauté villageoise, mais de jeunes citadins chevelus en quête d'une alternative culturelle.

Ainsi d'entrée de jeu, la question de l'innovation est posée.

Si faire entendre des mélodies, des chansons traditionnelles ignorées du plus grand nombre, les arranger en groupe, improviser avec, inventer de nouveaux rituels de concert pour les jouer (le Hootenany, les folks clubs) ne revient pas « stricto sensu » à créer, cela participe néanmoins d'une posture musicale singulière qui se veut véritablement nouvelle.

Dans ce contexte, la création prend naturellement sa place.

Pour être complet sur les références historiques dans ce domaine, on citera également quelques grands courants de l'histoire de l'art moderne (après 45) qui se sont beaucoup nourris de l'étude d'objets artistiques des cultures traditionnelles : Dada, Cobra, le Surréalisme, Dubuffet et l'art Brut, le Primitivisme....

Enfin, à partir des années 60 on citera également le courant post-moderne qui en venant remettre en cause la succession des avant-gardes, invente d'autres façons de créer.

On voit alors le collage, la citation, le détournement d'objets existants devenir des processus de création.

Qu'on soit d'accord ou pas avec cette posture, sa proximité avec certains processus de création des nouvelles musiques traditionnelles ne peut manquer d'être soulignée.

3) Une importante pratique amateur est-elle compatible avec la présence de professionnels créateurs ?

Même si, depuis les débuts du revivalisme, les échanges incessants et féconds entre musiciens amateurs et professionnels font la vie de ces pratiques, il convient de rappeler régulièrement cette évidence.

La crise des intermittents de 2003 le fera, parfois avec véhémence.

Ici aussi, pour faire avancer la musique, on a besoin de création portée par des artistes professionnels.

4) Quels sont les outils artistiques à mettre en œuvre pour créer dans ce domaine ?

Les années Lang ont indéniablement encouragé en France la création tous azimuts. Pour les musiques traditionnelles, cette période féconde a permis d'initier un certain nombre de musiciens-compositeurs à quelques questions que pose la création musicale.

Cela les a encouragés à œuvrer dans deux directions complémentaires : à la fois du côté des sources pour mieux comprendre comment fonctionnent ces musiques ; mais aussi en allant de l'avant dans la maîtrise des outils d'écriture de la création au sens large (composition musicale, arrangement, dramaturgie, gestion du son et de la lumière au plateau, maîtrise des outils numériques....) Les nécessités du spectacle vivant faisant le reste.

5) Quelle est aujourd'hui la situation de la création sur ce terrain ?

Les acteurs des musiques traditionnelles n'échappent pas à la nécessité de visibilité et de reconnaissance en se structurant.

Aujourd'hui plusieurs compagnies de musiciens ont pignon sur rue et bénéficient d'aides publiques.

Souhaitons qu'on puisse leur faire la place qu'elles méritent au regard de leur action sur le terrain.

Mais ici comme ailleurs, une double bataille est engagée.

Une bataille pour préserver la place de la création musicale dans le paysage musical français ainsi qu'une autre bataille pour légitimer la création au-delà des secteurs musicaux historiquement reconnus comme porteurs d'innovation (musiques savantes, électro-acoustiques...).

Qui oserait affirmer aujourd'hui que la création musicale n'est pas une valeur partagée entre plusieurs esthétiques ?

6) Vers un avenir de la création pour les nouvelles musiques traditionnelles ?

Il semblerait que le milieu des musiques traditionnelles, en choisissant délibérément de se rattacher aux « musiques actuelles », ait opté pour la voie du développement, pas pour celle d'une muséographie patrimoniale.

C'est dans cette volonté d'aller de l'avant, de faire artistiquement sens en portant au jour des langues, des espaces géographiques, des rythmes, des danses, bref des cultures, que s'inscrit tout naturellement le travail de création.

Si la formation des jeunes musiciens dans ce domaine est bien engagée (Pôles supérieurs MT, Bourses de Compagnonnage Famdt-Adami, Kreiz Breizh Akademi...) deux secteurs essentiels restent pourtant à structurer :

-la labellisation de lieux de création pour les musiques traditionnelles.

Alors que quelques lieux en France œuvrent en ce sens depuis de nombreuses années, leur labellisation pour d'obscures raisons, n'est toujours pas effective.

Comment prétendre encourager la création dans ce domaine sans lieu de fabrication ?

-Enfin la mise en place de réseaux de *diffusion* spécifiques à ces musiques ou le développement de partenariat avec des réseaux de diffusion existants, tarde elle aussi à se mettre en place malgré la demande pressante des musiciens depuis de

nombreuses années.

In fine, légitimer plus clairement la place de la création dans ce domaine musical vient rappeler avec évidence que le renouveau de ces musiques en France a toujours défendu une relation féconde entre les sources documentaires et la création musicale, en cela bien loin d'un quelconque renfermement identitaire. À ce titre on peut considérer cette dynamique comme un laboratoire utile au regard des défis sociétaux qui sont les nôtres en ce début de 21^e siècle.